

Chevaux en pâture : Gain de temps et d'argent



Qu'est-ce que cela change de mettre des chevaux au pré ? Voici le témoignage d'une gérante de centre équestre qui a mis en œuvre cette pratique cette année.

Véronique Billy est installée en tant que gérante de Centre Equestre en périphérie de Bourges depuis 2005. Elle est associée avec son mari, Laurent, tous les 2 sont moniteurs. Au niveau de la cavalerie du club on compte une douzaine de shetland, autant de poneys C/D et de chevaux. Ils prennent également quelques chevaux en pension.

La structure compte 25 hectares, dont environ 2 sont consacrés aux installations équestres, parking, écuries et cours. Le reste se partage entre des prairies fauchées et des paddocks. La quasi-totalité des surfaces est située en zone inondable.

Depuis leur installation, Véronique et Laurent ont continuellement investi dans des équipements destinés à améliorer la pratique de l'équitation et dans l'hébergement « en dur » des équidés. Ils n'ont pas privilégié les clôtures. Seuls les poneys disposent de parcelles où ils sont lâchés au printemps. Les C/D pâturent sur environ 2,30 ha. Les shetlands pacagent sur des petits paddocks restreints et sur 2,80 ha fauchés, avec de faibles repousses. Les chevaux restent donc en boxe et sont sortis au paddock s'ils ne sont pas travaillés.

Jusqu'à cette année, les 18 ha de prairies inondables étaient donc uniquement fauchés. La fenaison est déléguée à une ETA en échange de la moitié de la récolte. Comme il n'y a pas de stockage suffisant sur place, l'entreprise stocke le foin et le ramène au fur et à mesure des besoins.

Depuis 2 ans, un petit élevage a vu le jour sur le CE : 2 poulains sont nés en 2017, 2 autres en 2018 et un 5ème en 2019. En 2017 et 2018, les poulinières et les poulains ont été gérés de la même façon que les chevaux de travail, en privilégiant de plus longues périodes de paddocks.

En 2019, après les foins, une grande parcelle de 5,5 ha a été clôturée. Un point d'eau a été aménagé (robinet sur le réseau), un ancien bâtiment présent sur la parcelle, a été rendu accessible et sécurisé. Les poulains 2017, les 2018, et 2 chevaux au repos ont été mis à l'herbe dès les premières repousses mi-juillet. Comme les prés sont situés dans une zone humide, malgré la sécheresse, ils y sont restés jusqu'à mi-novembre.

Bilan positif pour les gérants : gain de temps, gain d'argent et des poulains mieux dans leurs sabots !



Véronique témoigne de son expérience :

« J'ai gagné beaucoup de temps : les allers et retour au paddock, les distributions de foin au boxe 2 fois par jour, les granulés, la litière Tout cela multiplié par 7 chevaux ... Et j'ai également économisé du foin et de la paille.

Je suis allée voir les chevaux une fois par jour, pour vérifier que tout allait bien, apporter un peu de concentrés et remettre de l'eau. Cela m'a pris environ ½ heure à chaque fois, j'ai eu le temps de les observer, de voir leur évolution. Les jeunes ont vraiment pris confiance en eux, ils sont devenus plus sociables, les vieux ont fait leur éducation !

Mon niveau de satisfaction ? ENORME ! Je vais essayer d'étendre le procédé aux autres chevaux. Pour commencer, avec ceux qui travaillent moins ou ceux en période de repos. »

ESTIMATION DU GAIN FINANCIER

7 chevaux en pâture pendant 4 mois (7 X 120 jours = équivalent à 840 jours)

840 jours X 10 kg de foin / jour = 8 T 400 X 120 € = 1 008 €

840 jours X 10 kg de paille / jour = 8 T 400 X 90 € = 756 €

Soit des économies estimées à 1 764 €

CALCUL DU GAIN EN TEMPS : 374 H

Aller retour paddocks : 15 mn X 5 AR (2 + 2 + 1) X 120 jours = 150 h 00

Nourrir : 3 mn X 2 fois par jour / cheval pour le foin => 6 mn X 7 X 120 jours = 84 h00

1 mn X 3 fois par jour / cheval pour les concentrés => 3 mn X 7 X 120 jours = 42 h00

Paillage : 5 mn / jour X 120 jours X 7 chevaux = 70 h 00

Curage : 15 mn / semaine X 16 semaines X 7 chevaux = 28 h00

Temps passé en plus pour surveillance : 60 h 00

30 mn / jour pour le lot X 120 jours = 60 h00

Gain en temps net de 314 h 00 soit plus de 2h00 par jour

<http://www.herbe-fourrages-centre.fr>